

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROBÂTIM PLUS »

Siège ABIDJAN Yopougon attié non loin de l'hôpital  
général de Yopougon, en face du COLLEGE PENITHOLONY  
; lot : 439, ilot : 4023, Lot 439, Ilot 4023

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 décembre 2025, et enregistrés au CEPICI le 09 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROBÂTIM PLUS »

Objet : Construction, Modification et rénovation tout corps d'état, BTP, La gestion immobilière, Le syndic de Copropriétés, La transaction d'immeubles et de fonds de Commerces, Le conseil en immobilier auprès de particuliers ou de professionnels. Importation, exportation et vente de machines de BTP et d'équipement pour industrie lourde, Importation, exportation et vente de motos à deux roues et à trois roues (motos à carburant et électrique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Yopougon attié non loin de l'hôpital général de Yopougon, en face du COLLEGE PENITHOLONY ; lot : 439, ilot : 4023, Lot 439, Ilot 4023

Dirigeant(s) M FOFANA IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13868 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80754/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

